

---

# OFFRES DISTRIBUTION PLAGE HORAIRE ET DIRECT NOUVEAUTÉS AU 02.09.2019 INSTRUCTIONS POUR LE CHANGEMENT

Février 2019

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
1.1	À qui s'adressent ces instructions?	3
1.2	Contenu des présentes instructions	3
1.3	Validité	3
1.4	Contact	3
<b>2</b>	<b>Prestation complémentaire Distribution plage horaire (ZFZ)</b>	<b>4</b>
2.1	Anciennes et nouvelles plages horaires	4
2.2	Disponibilité	4
2.3	Vos avantages	4
2.4	Conditions	4
2.5	Identification	5
2.5.1	Codes barres pour la prestation complémentaire Distribution plage horaire	5
2.5.2	Codes barres combinés pour la prestation de base PostPac Priority avec la prestation complémentaire Distribution plage horaire	6
2.5.3	Codes barres combinés pour la prestation de base PostPac Priority avec les prestations complémentaires Signature et Distribution plage horaire	7
<b>3</b>	<b>Prestation de base DIRECT (DCT)</b>	<b>8</b>
3.1	Transfert DIRECT dans la nouvelle offre	8
3.2	L'offre	8
3.3	Vos avantages	8
3.4	Conditions	8
3.5	Lieux de dépôt DIRECT	9
3.6	Combinaison DIRECT et Distribution plage horaire	10
3.7	Identification	11
3.7.1	Codes barres prestation de base DIRECT et codes barres combinés DIRECT avec Distribution plage horaire	11
3.7.2	Codes barres combinés DIRECT avec prestations complémentaires Signature et Distribution plage horaire	12
<b>4</b>	<b>Transmission des données d'envoi</b>	<b>13</b>
4.1	DataTransfer	13
4.2	Webservice «Code à barres» (WSBC)	13
4.3	Systèmes de la Poste	13
<b>5</b>	<b>Modifications dans vos systèmes</b>	<b>14</b>
5.1	Modifications dans les systèmes expéditeurs et dans la boutique en ligne	14
<b>6</b>	<b>Prix</b>	<b>15</b>
6.1	Prix de la prestation complémentaire Distribution plage horaire	15
6.2	Prix de la prestation de base DIRECT	15
<b>7</b>	<b>Services en ligne et liens complémentaires</b>	<b>16</b>

# 1 Introduction

## 1.1 À qui s'adressent ces instructions?

Ces instructions s'adressent aux clients commerciaux de la Poste qui utilisent les offres Distribution plage horaire ou DIRECT ou souhaitent les utiliser. À partir du 2 septembre 2019, ces offres seront proposées dans une version révisée, ce qui demande aux clients d'effectuer quelques ajustements.

## 1.2 Contenu des présentes instructions

Ces instructions regroupent les nouveautés intervenus dans les offres Distribution plage horaire et DIRECT. Elles expliquent:

- Les particularités des nouvelles offres Distribution plage horaire et DIRECT
- Comment marquer correctement les envois
- Quels systèmes ou versions utiliser pour la transmission des données
- Quels ajustements sont requis dans vos systèmes et dans les boutiques en ligne

## 1.3 Validité

Les offres et les identifications décrites dans ces instructions s'appliquent à partir du lundi 2 septembre 2019.

## 1.4 Contact

Pour toutes questions concernant les offres ou les systèmes, par ex. la transmission des données d'envoi, veuillez contacter votre conseiller/conseillère.

## 2 Prestation complémentaire Distribution plage horaire (ZFZ)

Aujourd'hui, les clients souhaitent déterminer eux-mêmes le moment de la réception de leurs livraisons. Permettez-leur donc de choisir grâce à la distribution dans une plage horaire. Ou bien, sur ce que vous savez de la disponibilité de vos clients, définissez

une plage horaire et augmentez ainsi le taux de distribution à la première présentation. Vos clients seront enthousiastes et vous remercieront avec loyauté.

### 2.1 Anciennes et nouvelles plages horaires

#### Plages horaires avant

9h00-12h00  
11h00-14h00

13h00-16h00  
15h00-18h00

Distribution le soir 17h00-20h00  
DIRECT avec Distribution le soir

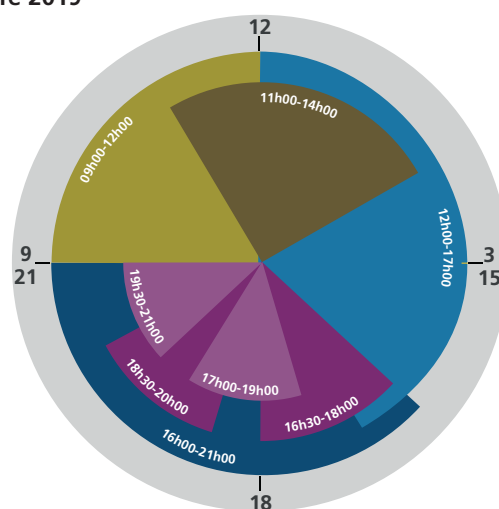
#### Plages horaires à partir du 2 septembre 2019

**Offre sur tout le territoire suisse et la Principauté de Liechtenstein**

09h00-12h00  
11h00-14h00

**Offre pour certaines zones de distribution**

12h00-17h00  
16h30-21h00  
16h30-18h00  
17h30-19h00  
18h30-20h00  
19h30-21h00



### 2.2 Disponibilité

La prestation complémentaire Distribution plage horaire est disponible pour les services de base suivants: PostPac Priority, PostPac Economy, Encombrant Priority, Encombrant Economy et VinoLog.

Les plages horaires 09h00-12h00 et 11h00-14h00 sont proposées dans toute la Suisse. Toutes les autres plages horaires s'appliquent pour des zones de distribution définies. Pour vérifier la disponibilité de la distribution plage horaire nous vous recommandons d'utiliser l'API Digital Commerce. Ceci permet de voir si une distribution est possible au lieu et à la date voulus ou non pour cause de jour férié.

La distribution par plage horaire est disponible pour 90% des ménages en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

### 2.3 Vos avantages

- Créer une expérience client positive grâce à une livraison dans les créneaux horaires choisis par le destinataire
- Positionnement comme une entreprise orientée client
- Taux de distribution plus élevé dès la première présentation
- Moins de retours

### 2.4 Conditions

Pour pouvoir utiliser la prestation complémentaire Distribution plage horaire, les conditions suivantes doivent être remplies:

- Statut de client commercial avec licence d'affranchissement valide (FrLN) pour l'envoi de colis
- Disponibilité de la plage horaire sur le lieu de destination
- Accord avec la Poste, avec notamment heure de livraison définie pour distribution le jour même et le lendemain
- Contrôle de la délivrabilité pour toutes les plages horaires l'après-midi (à partir de 12h00) par adresse du destinataire
- Transmission des données d'envoi via DataTransfer V2.3 (programmation individuelle). La transmission s'effectue automatiquement en cas d'utilisation du Webservice «Code à barres» ou du service en ligne «Étiquettes de colis Suisse»

## 2.5 Identification

Voici les codes barres pour l'identification des envois avec prestation complémentaire Distribution plage horaire.

### 2.5.1 Codes barres pour la prestation complémentaire Distribution plage horaire

Prestation complémentaire	Code	Nom	Remarque
Distribution 09h00-12h00	4801	09:00-12:00	
Distribution 11h00-14h00	4802	11:00-14:00	
Distribution 12h00-17h00	9001	12:00-17:00	
Distribution 16h30-21h00	9002	16:30-21:00	
Distribution 16h30-18h00	0490	16:30-18:00	
Distribution 17h30-19h00	0491	17:30-19:00	
Distribution 18h30-20h00	0492	18:30-20:00	
Distribution 19h30-21h00	0493	19:30-21:00	



### 2.5.2 Codes barres combinés pour la prestation de base PostPac Priority avec la prestation complémentaire Distribution plage horaire

Prestation de base / Prestation complémentaire	Code	Nom	Remarque
PostPac Priority / Distribution 09h00-12h00	4805	PRI+09:00-12:00	
PostPac Priority / Distribution 11h00-14h00	4806	PRI+11:00-14:00	
PostPac Priority / Distribution 12h00-17h00	9003	PRI+12:00-17:00	
PostPac Priority / Distribution 16h30-21h00	9004	PRI+16:30-21:00	
PostPac Priority / Distribution 16h30-18h00	9005	PRI+16:30-18:00	
PostPac Priority / Distribution 17h30-19h00	9006	PRI+17:30-19:00	
PostPac Priority / Distribution 18h30-20h00	9007	PRI+18:30-20:00	
PostPac Priority / Distribution 19h30-21h00	9008	PRI+19:30-21:00	



**2.5.3 Codes barres combinés pour la prestation de base  
PostPac Priority avec les prestations complémentaires  
Signature et Distribution plage horaire**

Prestation de base / Prestations complémentaires	Code	Nom	Remarque
PostPac Priority / Signature / Distribution 09h00-12h00	4809	PRI+SI+09:00-12:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 11h00-14h00	4810	PRI+SI+11:00-14:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 12h00-17h00	9009	PRI+SI+12:00-17:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 16h30-21h00	9010	PRI+SI+16:30-21:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 16h30-18h00	9011	PRI+SI+16:30-18:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 17h30-19h00	9012	PRI+SI+17:30-19:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 18h30-20h00	9013	PRI+SI+18:30-20:00	
PostPac Priority / Signature / Distribution 19h30-21h00	9014	PRI+SI+19:30-21:00	



## 3 Prestation de base DIRECT (DCT)

### 3.1 Transfert DIRECT dans la nouvelle offre

La solution DIRECT avec distribution le soir sera transférée à partir du 2 septembre 2019 dans la prestation de base DIRECT (DCT).

### 3.2 L'offre

Avec DIRECT vous remettez directement vos colis à la base de distribution du lieu de destination ou vous mandatez la Poste pour une prestation payante de prise en charge et de transport. La distribution des envois peut se faire le jour même le soir ou le lendemain. DIRECT peut être combiné avec la distribution plage horaire, d'autres prestations complémentaires ou des instructions de distribution. Sans combinaison avec une plage horaire, la distribution intervient le jour suivant aux heures de distribution (07h00-17h00 habituelles).

Les plages horaires 09h00-12h00 et 11h00-14h00 sont proposées dans toute la Suisse. Les autres plages horaires s'appliquent pour des zones de distribution définies. C'est pourquoi il est indispensable de vérifier auparavant que les zones de distribution assurent les plages horaires voulues. Pour cela, nous vous conseillons d'utiliser l'API Digital Commerce. Ceci permet de voir si une distribution est possible ou non, au lieu et à la date voulus, par exemple pour cause de jour férié.

Les colis sont annoncés au destinataire par SMS ou courriel.

DIRECT demande la transmission électronique des données d'envoi avant la livraison des colis. Exemple: Pour une distribution dans la plage horaire 16h30-21h00 du jour suivant, les données doivent arriver avant 12h00.

Pour la livraison des envois à la base de distribution du lieu de destination, les horaires suivants s'appliquent:

- DIRECT avec distribution le jour même dans une plage horaire du soir: 14h00
- DIRECT avec distribution le jour même dans le canal standard: au plus tard 04h00

Les horaires pour la livraison des données, pour la livraison des envois et pour la distribution sont fixés en accord avec la Poste. Nous prenons en compte vos besoins particuliers. N'hésitez pas à vous adresser à votre conseiller ou conseillère à la clientèle.

Les lieux de dépôt sont listés au point 3.5.



Exemple d'étiquette d'envoi DIRECT avec les prestations complémentaires Signature et Distribution 16h30-21h00

### 3.3 Vos avantages

- Heure de dépôt plus tardive avec la livraison directe
- Vous atteignez les clients quand ils sont chez eux: le soir ou dans un créneau horaire défini
- La satisfaction des clients renforce la fidélisation
- Plus de premières présentations fructueuses
- Moins de retours

### 3.4 Conditions

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'utilisation de la prestation de base DIRECT:

- Statut de client commercial avec licence d'affranchissement valide (FrLN) pour l'envoi de colis
- Accord avec la Poste avec un horaire défini pour la transmission des données électroniques et la livraison des envois
- Contrôle de la délivrabilité pour toutes les plages horaires l'après-midi (à partir de 12h00) par adresse du destinataire
- Possibilité de trier les envois à la base de distribution du lieu de destination et de les livrer ou faire livrer dans des contenants validés par la Poste (p. ex. Rollbox)
- Transmission des données d'envoi via DataTransfer V2.3 (programmation individuelle). En cas d'utilisation du Web-service «Code à barres» ou du service en ligne «Étiquettes de colis Suisse», la transmission s'effectue automatiquement
- Pour la distribution des envois le jour même: les données doivent être transmises au plus tard à 12h00



### 3.5 Lieux de dépôt DIRECT

Point de dépôt	Rue	NPA Localité
Base de distribution Genève	Rue de Montbrillant 38	211 Genève
Base de distribution Daillens	Z.I. Les Graveys	1310 Daillens
Base de distribution Givisiez	Route Jo Siffert 34	1762 Givisiez
Base de distribution Sion	Rue de la Blancherie 4	1950 Sion
Base de distribution Boudry	Chemin de la Plaine 17	2013 Colombier
Base de distribution Bienne	Rue de Granges 10	2504 Biel/Bienne
Base de distribution Delémont	Rue de la Communance 84	2800 Delémont
Base de distribution Ostermundigen	Milchstrasse 1	3071 Ostermundigen
Base de distribution Thoune	Seestrasse 12	3600 Thoune
Base de distribution Brigue	Tunnelstrasse 180	3900 Brigue
Base de distribution Bâle	Gartenstrasse 149	4052 Bâle
Base de distribution Liestal	Unterfeldstrasse 17	4410 Liestal
Base de distribution Härkingen	Altgraben 5	1310 Daillens
Base de distribution Mägenwil	Almüsenacherstrasse 6	5506 Mägenwil
Base de distribution Rothenburg	Station – Est 3	6023 Rothenburg
Base de distribution Baar	Oberneuhofstrasse 10 c	6346 Baar
Base di distribuzione Cadenazzo	Via Industrie	6593 Cadenazzo
Base de distribution Landquart	Weststrasse 3	7302 Landquart
Base de distribution Zurich-Oerlikon	Eduard Imhof-Strasse 8	8050 Zurich-Oerlikon
Base de distribution Bülach	Badenerstrasse 81	8180 Bülach
Base de distribution Schaffhouse	Ebnatring 20	8210 Schaffhouse
Base de distribution Effretikon	Vogelsangstrasse 14	8325 Effretikon
Base de distribution Hinwil	Studbachstrasse 11	8340 Hinwil
Base de distribution Frauenfeld	Langfeldstrasse 110	8520 Frauenfeld
Base de distribution Wädenswil	Rütiwisstrasse 8	8820 Wädenswil
Base de distribution Urdorf	Heinrich Stutz-Strasse 27	8902 Urdorf
Base de distribution St-Gall	Güterbahnhofstrasse 26	9000 Saint-Gall
Base de distribution Berneck	Musterplatzstrasse 5	9442 Berneck
Base de distribution Sirmach	Butzenlohstrasse 2	8370 Sirmach

### 3.6 Combinaison DIRECT et Distribution plage horaire

Plage horaire	Distribution le jour même	Distribution le jour suivant (du lundi au vendredi)	Distribution le samedi
09h00-12h00		DCT+9-12	DCT+9-12+SA
11h00-14h00		DCT+11-14	
12h00-17h00		DCT+12-17	
16h30-21h00	DCT+16:30-21	DCT+16:30-21	
16h30-18h00	DCT+16:30-18	DCT+16:30-18	
17h30-19h00	DCT+17:30-19	DCT+17:30-19	
18h30-20h00	DCT+18:30-20	DCT+18:30-20	
19h30-21h00	DCT+19:30-21	DCT+19:30-21	

### 3.7 Identification

Voici les codes barres pour l'identification des envois DIRECT.

#### 3.7.1 Code barres prestation de base DIRECT et codes barres combinés DIRECT avec Distribution plage horaire

Prestation de base / prestation complémentaire	Code	Nom	Remarque
DIRECT / Distribution 07h00-env. 17h00	9015	DCT	
DIRECT / Distribution 09h00-12h00	9016	DCT+09:00-12:00	
DIRECT / Distribution 11h00-14h00	9017	DCT+11:00-14:00	
DIRECT / Distribution 12h00-17h00	9018	DCT+12:00-17:00	
DIRECT / Distribution 16h30-21h00	9019	DCT+16:30-21:00	
DIRECT / Distribution 16h30-18h00	9020	DCT+16:30-18:00	
DIRECT / Distribution 17h30-19h00	9021	DCT+17:30-19:00	
DIRECT / Distribution 18h30-20h00	9022	DCT+18:30-20:00	
DIRECT / Distribution 19h30-21h00	9023	DCT+19:30-21:00	



### 3.7.2 Codes barres combinés DIRECT avec prestations complémentaires Signature et Distribution plage horaire

Prestation de base / Prestations complémentaires	Code	Nom	Remarque
DIRECT / SI / Distribution 07h00-env. 17h00	9024	DCT+SI	
DIRECT / SI / Distribution 09h00-12h00	9025	DCT+SI+09:00-12	
DIRECT / SI / Distribution 11h00-14h00	9026	DCT+SI+11:00-14	
DIRECT / SI / Distribution 12h00-17h00	9027	DCT+SI+12:00-17	
DIRECT / SI / Distribution 16h30-21h00	9028	DCT+SI+16:30-21	
DIRECT / SI / Distribution 16h30-18h00	9029	DCT+SI+16:30-18	
DIRECT / SI / Distribution 17h30-19h00	9030	DCT+SI+17:30-19	
DIRECT / SI / Distribution 18h30-20h00	9031	DCT+SI+18:30-20	
DIRECT / SI / Distribution 19h30-21h00	9032	DCT+SI+19:30-21	



# 4 Transmission des données d'envoi

L'utilisation de la prestation complémentaire Distribution plage horaire et de la prestation de base DIRECT (DCT) demande impérativement la transmission des données d'envoi avant le dépôt. Voici les différentes possibilités.

## 4.1 DataTransfer

Pour la transmission des données d'envoi avec DataTransfer, il vous faut la version V2.3. Cette version contient le champ requis «IncomingDate», dans lequel il convient de saisir une date et une heure pour la livraison de l'envoi.

Pour toute information complémentaire et un support pour les données techniques, voir [www.poste.ch/datatransfer](http://www.poste.ch/datatransfer).

## 4.2 Webservice «Code à barres» (WSBC)

Pour générer des étiquettes-adresse avec code à barres via le Webservice «Code à barres», il vous faut la version 2.4 pour pouvoir utiliser les différentes plages horaires dans la période 16h30-21h00. En cas d'utilisation du Webservice «Code à barres», la transmission des données est automatique. Adressez-vous à votre conseillère ou à votre conseiller à la clientèle pour la version 2.4.

Vous trouverez d'autres informations sous [www.poste.ch/webservice-codesabarres](http://www.poste.ch/webservice-codesabarres).

## 4.3 Systèmes de la Poste

Les systèmes suivants seront adaptés automatiquement le 2 septembre 2019 aux nouvelles conditions:

- Service en ligne «Étiquettes colis Suisse»
- API Digital Commerce, module Options d'expédition

# 5 Modifications dans vos systèmes

## 5.1 Modifications dans les systèmes expéditeurs et dans la boutique en ligne

Pour pouvoir utiliser les nouvelles plages horaires à partir du 2 septembre 2019, des ajustements sont nécessaires. Supprimez les anciennes désignations pour les plages horaires et remplacez les anciens codes produit par les nouveaux.

Voulez-vous proposer les nouvelles plages horaires à vos clients? Nous vous recommandons, en complément des ajustements apportés à vos systèmes internes, de mettre à jour les options de distribution dans votre boutique en ligne. Pour simplifier cette étape, vous pouvez intégrer le module Options d'expédition de l'API Digital Commerce dans vos systèmes. Vous trouverez d'autres informations sous [www.poste.ch/digital-commerce/api](http://www.poste.ch/digital-commerce/api).

Pour toute question technique, veuillez vous adresser à:  
[roland.wolleb@poste.ch](mailto:roland.wolleb@poste.ch).

# 6 Prix

## 6.1 Prix de la prestation complémentaire Distribution plage horaire

Un supplément vient s'ajouter au prix de base, le prix courant est le suivant:

Plage horaire	Supplément prix courant (hors TVA)
09h00-12h00	CHF 6.30
11h00-14h00	CHF 6.30
12h00-17h00	CHF 5.30
16h30-21h00	CHF 7.30
16h30-18h00	CHF 12.30
17h30-19h00	CHF 11.30
18h30-20h00	CHF 10.30
19h30-21h00	CHF 10.30

Pour les conditions individuelles, votre conseiller ou votre conseillère prendra contact avec vous en temps utile.

## 6.2 Prix de la prestation de base DIRECT

Les prix de la prestation de base DIRECT sont convenus de manière individuelle. Votre conseiller ou votre conseillère vous informera volontiers sur l'offre.

# 7 Services en ligne et liens complémentaires

## Aperçu de tous les services en ligne de la Poste

[www.poste.ch/services-en-ligne](http://www.poste.ch/services-en-ligne)

## Adressage

### Code à barres pour les clients commerciaux

[www.poste.ch/code-barres-clients-commerciaux](http://www.poste.ch/code-barres-clients-commerciaux)

### Code à barres pour clients commerciaux, annexe 1

E-mail de commande: [paketnational.pl43@poste.ch](mailto:paketnational.pl43@poste.ch)

### Créer des étiquettes d'expédition en ligne

Service en ligne «Étiquettes colis Suisse»,  
[www.poste.ch/etiquettes-colis-suisse](http://www.poste.ch/etiquettes-colis-suisse)

## Échange de données

### DataTransfer

[www.poste.ch/datatransfer](http://www.poste.ch/datatransfer)

### Digital Commerce API

[www.poste.ch/digital-commerce/api](http://www.poste.ch/digital-commerce/api)

### Suivi des envois

[www.poste.ch/suivi-des-envois](http://www.poste.ch/suivi-des-envois)

### Webservice «Code à barres»

[www.poste.ch/webservice-codesabarres](http://www.poste.ch/webservice-codesabarres)

## Services

### Recherche de numéro postal d'acheminement

Service en ligne «Recherche de numéro postal d'acheminement»,  
[www.poste.ch/zipsearch](http://www.poste.ch/zipsearch)

### Recherche de site

[www.poste.ch/sites](http://www.poste.ch/sites)



Poste CH SA  
PostLogistics  
Wankdorfallee 4  
3030 Berne

Téléphone 0848 888 888  
[serviceclientele@poste.ch](mailto:serviceclientele@poste.ch)  
[www.poste.ch/services-en-ligne](http://www.poste.ch/services-en-ligne)

**LA POSTE** 